



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Ordre du jour :

1. Vote des comptes administratifs M14 et M49
2. Vote des comptes de gestion du Comptable M14 et M49
3. Affectations des résultats M14 et M49
4. Vote des taux
5. Vote des Budgets Primitifs 2021 M14 et M49
6. Approbation de l'itinéraire des sentiers de randonnée
7. Délibération de la démarche PLU
8. Questions diverses

Présents : Robert CAHU, Marie TOUREL, Etienne DEJARDIN, Sylvie LOVOTTI, Maria FELINES, Sylvie VIGNE, Jean-Marc FROMENT, Catherine PRAVIN

Absents : Olivier WERMUTH, Bruno COLIN

Pouvoirs : Olivier WERMUTH à Maria FELINES, Bruno COLIN à Jean Marc FROMENT

Secrétaire de séance : M Maria FELINES

Ouverture de la séance à 14h05.

1. APPROBATION DU PV DU CM DU 22 MARS 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Passage à l'ordre du jour.

2. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS M14 M49

Le conseil constate la conformité des résultats des CA et CG

Compte Administratif M14 : vote pour : 9 voix

Compte Administratif M49 : vote pour : 9 voix

3. VOTE DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE M14 M49

Approbation des comptes de gestion : pour 10 voix

4. AFFECTATION DES RÉSULTATS M14 M49

Proposition de reporter les résultats 2020 en ressources du budget de 2021 :

- Résultat du budget de fonctionnement M14 : 80 086,13 €
- Résultat du budget de fonctionnement M49 : 1 701,03 €

Ces chiffres sont les résultats cumulés de 2019 et 2020.

Vote : pour : 10 voix

5. VOTE DES TAUX

La taxe d'habitation étant supprimée les communes récupèrent la part d'impôt foncier bâti du département. Le taux de cet impôt à Canaules est de 15,97 %. Le taux du département est de 24,65 %. Le taux devient donc 40,62 % pour la commune. Le montant d'impôt foncier bâti ne change pas pour les contribuables, seule la répartition est modifiée.

Vote : pour : 10 voix.

6. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 M14 ET M49

Budget de fonctionnement M14 (mairie) :	Vote pour : 10 voix	439 784,83 €
Budget d'investissement M14 (mairie) :	Vote pour : 10 voix	215 995,97 €
Budget de fonctionnement M49 (eau et assainissement) :	Vote pour : 10 voix	139 841,13 €
Budget d'investissement M49 (eau et assainissement) :	Vote pour : 10 voix	232 408, 86 €

Les budgets s'équilibrent en dépenses et en recettes.

7. PROPOSITION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

En 2020 pratiquement tous les événements prévus ayant été supprimés peu de subventions ont été demandées. Pour 2021, à ce jour, une seule association a demandé une subvention avec l'espoir d'organiser son programme.

Décision

En regard du flou pour les événements 2021, décision est prise de prévoir un montant forfaitaire de 500 € par association plus une enveloppe non répartie de 3000 €. Les associations devront formuler leur demande par écrit, avec présentation des rapports annuels (moral et financier) de l'année clôturée, rapports eux-mêmes approuvés par les AG d'associations.

Les demandes seront soumises au Conseil Municipal avant versement de la subvention.

Pour la Bibliothèque un budget de 900 € existe dans un pot commun du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes pour l'achat de livres. Robert Cahu souhaiterait l'ouverture de la bibliothèque le mercredi après-midi. Pour cela il faudrait trouver une personne disponible 2 heures.

8. APPROBATION DE L'ITINÉRAIRE CANAULOIS DE SENTIERS DE RANDONNÉES (RLESI)

Le nouvel itinéraire proposé longe les limites de propriétés au lieu de les traverser. Il est approuvé par les propriétaires qui ont signé la convention avec la CCPC.

Vote pour l'approbation de l'itinéraire : 10 voix

9. APPROBATION DES OBJECTIFS ET DE LA DEMARCHE DU PLU

Le 16 décembre 2020 le CM avait voté une délibération de lancement du dossier PLU et en définissait les objectifs. Une nouvelle délibération est requise pour formuler de façon plus précise les objectifs du PLU, décrire la démarche de concertation avec les habitants et personnes publiques concernées et prévoir la dotation à demander à l'Etat pour cette opération.

Vote pour : 10 voix

10. QUESTIONS DIVERSES

10.1 Création d'une commission extra-municipale sur l'énergie partagée

Une discussion s'engage sur 3 projets possible sur le village, hangar de la station d'épuration, ombrières, ancienne déchèterie. Robert Cahu propose de former un groupe de travail pour suivre ce dossier en repartant des contacts pris avec Enercoop et le conseiller en énergie de la CCPC. Le groupe dit de "réflexion transition énergétique" est formé avec : Robert Cahu, Sylvie Lovotti, Olivier Wermuth, Marie Tourel.

10.2 Point Multiservice

Le permis de construire est déposé,

La commission travaille à finaliser le plan, lancer l'appel d'offres et faire le choix des entrepreneurs.

10.3 Covoiturage

Plusieurs lieux sont possibles à Canaules : le parking du cimetière est retenu en accord avec la CCPC. Mise en place de l'aire fin 2021. La Région impose une signalétique homogène avec son logo (à sa charge).

10.4 Chemin piétonnier

Rendez-vous fixé le lundi 19 avril avec le cabinet CEREG pour la présentation du projet d'itinéraire qui sera soumis aux propriétaires des terrains concernés.

10.5 Eclairage public

Il est envisagé de mettre des lampes LED programmables en intensité et couleurs. Le montant du devis est important pour une économie de 15%. Consulter d'autres fournisseurs.

10.6 Sirp

Le comité syndical a voté le budget le 12 avril. Une discussion est engagée sur le loyer des locaux de cantine et accueil du Sirp à St Théodorit (jugé élevé à 1.117 € par mois).

10.7 Formations

Fournir une information plus claire sur les formations à l'attention des élus (Web à distance, séminaires, conférences, ...) et mettre à disposition les divers revues et supports d'informations reçues en mairie.

10.8 La Lettre

Des élus demandent à être informés sur les critères de choix des informations qui passent dans La Lettre.

Le Lettre est un journal d'information canaulois qui trouve progressivement son style avec la page verso pour la communication de la mairie et la page recto pour les informations plus générales (associations, entreprises Canauloises, et autres sujets). Tout évènement organisé ans la commune peut y faire l'objet d'une information.

L'ordre du jour ayant été épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 18h12.

La secrétaire de séance Maria Felines